



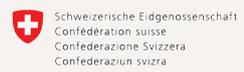
Un programme de développement transfrontalier  
de l'économie sociale et solidaire  
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération  
Franche-Comté Genève Rhône-Alpes Vaud  
2012 - 2013 - 2014



Interreg IV



## Synthèse du projet ESSpace



# Sommaire

<i>Pour une définition franco-suisse de l'ESS</i> .....	page 2
<i>Editos</i> .....	page 3
<i>Coopération transfrontalière</i> .....	page 5
<i>Réseau de veille territoriale</i> .....	page 6
<i>Synthèse du diagnostic quantitatif de l'ESS</i> .....	page 7
<i>Diagnostics qualitatifs</i> .....	page 13
<i>Site internet <a href="http://www.observatoire-esspace.eu">www.observatoire-esspace.eu</a></i> .....	page 15
<i>Rencontres transfrontalières franco-suisse de l'ESS</i> .....	page 17
<i>L'acquis du programme et les perspectives</i> .....	page 19
<i>L'équipe projet</i> .....	page 20
<i>Notes</i> .....	page 21
<i>Contacts</i> .....	page 22

## **Réalisations :**

- Référentiel ESS franco-suisse
- Rapport veille stratégique et territoriale
- Diagnostic statistique
- Diagnostic qualitatif ESS franco-genevois
- Diagnostic qualitatif Arc Jurassien
- Actes des Rencontres Transfrontalières 2012 et 2014
- Site internet [www.observatoire-esspace.eu](http://www.observatoire-esspace.eu)

# Une présentation commune de l'ESS pour une compréhension partagée

## Pour une définition franco-suisse de l'Economie Sociale et Solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) désigne principalement en France des formes d'organisations et d'entreprises spécifiques, notamment les coopératives, mutuelles, associations et certaines fondations. Ces organisations se distinguent des sociétés de capitaux par les principes de fonctionnement à l'œuvre, dont la « lucrativité limitée » et celui de la gouvernance démocratique : « une personne, une voix ». Selon Draperi (2007), il y a quatre « valeurs cardinales » dans les organisations sociales : la responsabilité, l'égalité, l'autonomie et la solidarité. La récente loi sur l'ESS apporte cependant une ouverture du périmètre sur des sociétés commerciales fonctionnant sur des principes de gouvernance démocratique et de lucrativité limitée, et disposant d'un agrément d'utilité sociale délivré par l'Etat.

En Suisse, l'accent est moins mis sur les statuts juridiques que sur la manière dont les valeurs s'incarnent dans les pratiques. Les sociétés anonymes ou à responsabilité limitée peuvent donc adhérer à la Chambre de l'ESS, sous réserve de s'engager à mettre en œuvre les quatre critères contraignants, relatifs à la transparence financière et des activités, l'autonomie, la contribution à l'intérêt collectif et à la lucrativité limitée ; ainsi que trois autres critères évolutifs que représentent la gestion participative, la politique sociale responsable et le respect de l'environnement (pour plus de détails : <http://apres-ge.ch/node/34120>).

Nous constatons la proximité et la convergence de nos valeurs pour revendiquer la filiation de l'ESS : l'objet social ou la finalité d'intérêt collectif, la transparence, la gestion démocratique et participative, la primauté de la personne sur le capital, la non-lucrativité ou lucrativité limitée, l'autonomie par rapport à l'Etat, et enfin, ce qui serait innovant, la limitation des impacts environnementaux.

**Sophie Swaton, Centre Walras Pareto, Université de Lausanne  
& Christophe Dunand, Haute École de Gestion, Genève**



L'ESS s'organise collectivement en France depuis la fin des années 90 au sein de Chambres, qui sont des initiatives régionales et des rassemblements volontaires des organisations de l'ESS. Elles se sont données comme vocation la promotion et l'appui au développement de l'ESS. La finalité est de valoriser un modèle d'entreprise spécifique, pour une économie qui replace l'Humain au centre, et participe ainsi d'un projet de société.

Une loi récente reconnaît l'ESS en France. Elle en définit le périmètre, apporte des éléments nouveaux pour l'appui aux différents secteurs d'activités qui la composent. La loi définit aussi les CRESS en tant qu'interlocuteurs représentatifs pour les pouvoirs publics, et établit un socle de missions statutaires:

l'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises, l'appui à la formation des dirigeants et des salariés, la contribution à la collecte, à l'exploitation et à la communication des données socioéconomiques de l'ESS, l'information sur la dimension européenne et l'appui aux relations européennes dans l'ESS.

Ce premier programme franco-suisse sur l'ESS est une étape de construction de ressources d'information et de constitution d'un réseau transfrontalier. Il permet maintenant d'envisager une meilleure promotion de l'ESS et de nouvelles actions pour le développement de nos territoires.»

**Jean-Marie Le Bretton, Président de la CRESS Franche-Comté**



L'ESS contribue à rendre notre territoire vivant, attractif, englobant, en créant du lien entre les individus et entre les collectivités. L'ESS a un rôle principal à jouer dans les relations transfrontalières. Il n'y a pas d'opposition entre les territoires car les valeurs communes dans les structures de l'ESS sont les mêmes des deux côtés de la frontière. Nous proposons une démarche cohérente aux personnes qui habitent et travaillent dans des lieux différents. Les expériences démontrent que cette autre économie, basée plus sur les liens que sur les biens, est capable de nous rendre bien plus heureux que la course à la consommation et la compétition actuelles. »

**Carole Zraggen Linser, Présidente de APRÈS-GE - Chambre de l'économie sociale et solidaire**

« L'économie sociale et solidaire place les êtres humains et l'environnement au centre des préoccupations et fonde son action sur un ensemble de valeurs décrites dans la charte de l'ESS et partagées par ses membres. Le projet transfrontalier INTERREG Observatoire ESSpace contribue à mieux (faire) connaître l'ESS en Suisse romande en la définissant, en l'analysant et en la quantifiant. Ce travail stimulant de réflexion, d'échange et de partage avec nos amis français est nécessaire pour permettre le développement de l'ESS dans nos régions. Il demande maintenant à être transposé en actions concrètes pour les membres et ceux qui se reconnaissent de l'ESS et en elle, mais également pour témoigner auprès des milieux politiques et d'un public plus large qu'une autre forme d'économie est possible. »

**Dominique Roten, Président de APRÈS-VD - Chambre vaudoise de l'économie sociale et sociale et solidaire**



« Un programme de coopération entre quatre Chambres de l'Economie Sociale et Solidaire basées dans deux pays différents constitue un défi en soi. Interroger l'ESS sur sa capacité à répondre aux enjeux spécifiques d'un territoire transfrontalier en est un second !

Il y a plus de 400 ans, dans le Jura, les premières formes de coopératives sont nées de la volonté d'acteurs français et suisses de mettre en commun leurs productions. Habitat, mobilité, agriculture de proximité, finances solidaires et filières vertes : dans chacune des thématiques travaillées dans le cadre du programme INTERREG, l'ESS a souvent été pionnière.

Bien que les définitions et approches de l'ESS soient différentes des deux côtés de la frontière, nous avons durant les trois ans du programme ESSPACE constaté une progressive convergence des points de vue. Ainsi, la première loi française sur l'ESS, votée en juillet dernier, donne une définition de l'ESS conciliant l'entrée française historiquement statutaire et celle par les pratiques et l'utilité sociale, retenue par les deux chambres Suisses. Nous avons également constaté des enjeux communs pour les entreprises de l'ESS suisses et françaises : reconnaissance de l'ESS comme force contributrice au développement économique des territoires, évolution des relations entre ESS et pouvoirs publics, coopération avec les autres acteurs économiques...

Le programme franco - suisse ESSPACE 2012-2014 a, d'une manière originale, contribué à relever ces enjeux.»

**Laure Chareyre, Présidente de la CRESS Rhône-Alpes**



# Coopération transfrontalière

L'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire ESSpace en quelques chiffres :

- ➔ + de 12% de l'emploi salarié
- ➔ 182 000 emplois
- ➔ 14 000 établissements



L'Economie Sociale et Solidaire représente près de 12% de l'emploi et progresse de façon constante depuis quelques années. Porteuse de valeurs et d'innovation, elle répond aux besoins de la population (services à la personne, éducation populaire, agriculture ou alimentation biologique, circuits courts de distribution, santé et action sociale, logement,...). L'économie sociale et solidaire anime les territoires et oeuvre pour l'insertion sociale et professionnelle.

Le projet intitulé «Observatoire ESSpace» est parti du constat que les échanges franco-suisses entre acteurs de l'économie sociale et solidaire étaient peu nombreux alors que l'ESS se développe et s'organise de chaque côté de la frontière.

De 2012 à 2014, les quatre chambres de l'ESS (Franche-Comté, Vaud, Rhône-Alpes et Genève) ont donc conduit une réflexion collective pour soutenir le développement, valoriser les bonnes pratiques et les initiatives sociales et solidaires d'une région à l'autre à travers le projet ESSpace.

Ce projet s'inscrit dans le dispositif Interreg (Fonds européens pour la coopération transfrontalière). «Observatoire ESSpace» est conçu pour développer la connaissance de la réalité économique de l'ESS de part et d'autre de la frontière, élaborer une stratégie pour soutenir le développement de nouvelles activités et contribuer à la consolidation et la professionnalisation des secteurs existants.

## Observatoire ESSpace s'articule autour de quatre actions mises en place entre janvier 2012 et décembre 2014.

Le périmètre d'observation est composé de la région Franche-Comté, des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie en Rhône-Alpes en France, des cantons de Vaud et de Genève en Suisse.

### Action 1

Rédiger et mettre à disposition une **documentation de référence, de définition pour une compréhension partagée** de l'Economie Sociale et Solidaire pour la Suisse et la France. Réaliser une enquête pour un réseau de veille territoriale.

### Action 2

Composer un **état des lieux des entreprises de l'ESS sur les territoires** et des différents secteurs d'activité présents de part et d'autre de la frontière. Elaborer une stratégie pour soutenir le développement de l'ESS dans ces secteurs.

### Action 3

Pour une meilleure visibilité de l'ESS sur le territoire transfrontalier, un **répertoire des acteurs géo-référencé** accessible à tous est créé. Les structures de l'ESS présentes sont référencées sur un site Internet.

• **WEB:** [www.observatoire-esspace.eu](http://www.observatoire-esspace.eu)

### Action 4

Favoriser les rapprochements et les collaborations entre acteurs de l'ESS suisses et français. Valoriser leurs initiatives à travers un événement : **Les Rencontres Transfrontalières**.

Les 1<sup>ères</sup> Rencontres se sont déroulées en **novembre 2012 à l'Université de Genève**.

Les 2<sup>ndes</sup> ont eu lieu **le 25 octobre 2014 à La fraternelle - Maison du Peuple de St-Claude dans le Jura**.

• **WEB:** [www.ess-rencontrestransfrontalieres.org](http://www.ess-rencontrestransfrontalieres.org)

# Action 1

## Réseau de veille territoriale

Ce volet d'action a pour finalité de dresser un état des lieux de la posture des organisations d'ESS sur les questions transfrontalières. Les objectifs induits concernent un apport au diagnostic de l'ESS à réaliser, ainsi que la construction d'une méthode de veille auprès des acteurs de l'ESS et des partenaires institutionnels.

Il comporte principalement deux axes d'enquête. Le premier axe d'enquête est constitué par l'analyse du positionnement des organisations d'ESS sur la question transfrontalière, le deuxième axe d'enquête par l'identification des partenaires territoriaux à mobiliser sur les problématiques du développement local et les initiatives.

La première phase d'enquête a été réalisée par questionnaire semi-ouvert auprès d'un échantillon constitué des réseaux régionaux/départementaux représentant les différents secteurs d'activités de l'ESS côté français, complété de quelques organisations hors réseaux identifiées comme utiles à la structure de l'échantillon (soit une cinquantaine d'organisations en Franche-Comté et une cinquantaine en Rhône-Alpes). L'ensemble permet un balayage de secteurs d'activités le plus complet possible. En complément, des entretiens semi-directifs avec les représentants d'organisation volontaires sur le sujet ont été menés.

Les retours sont minoritaires sur l'échantillon, mais apportent bien des éléments d'information sur l'état des relations franco-suisse dans l'ESS. Le premier constat est que celles-ci étaient très faibles, voir quasi inexistantes sur l'Arc jurassien. Mais une partie des réponses apportent des éléments de questionnement qui permettent d'identifier des acteurs sensibles à cette question, et de poursuivre les investigations avec eux.

Il s'agit pour la Franche-Comté des secteurs de l'éducation à l'environnement, de la jeunesse et éducation populaire, du tourisme, de la culture, de la finance solidaire, des entreprises adaptées, de l'insertion par l'activité économique et du sport.

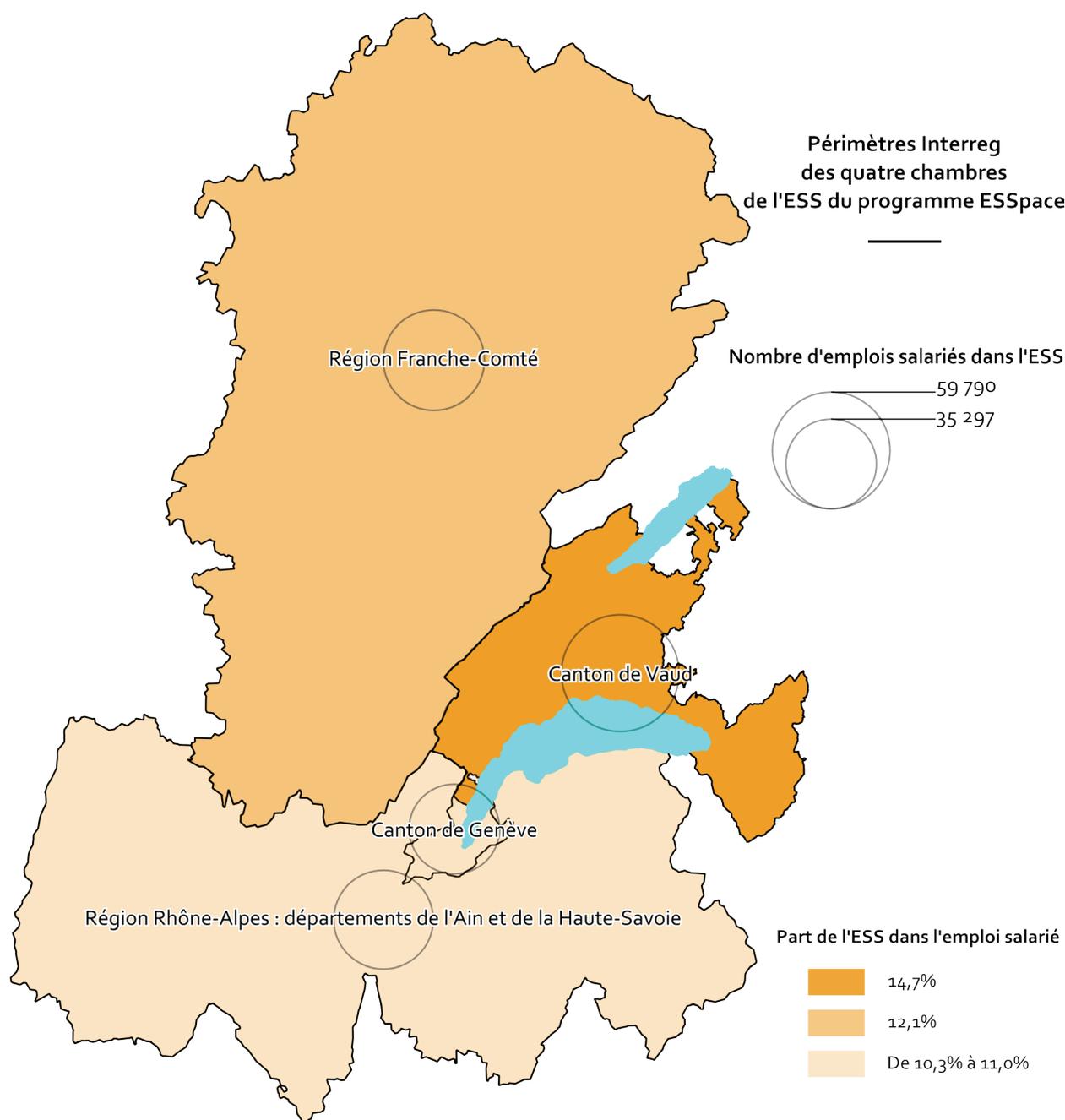
La deuxième phase de travail s'est organisée autour de rencontres sectorielles franco-suisse sur une partie des différents secteurs en question. Elles ont permis de dégager plus précisément des orientations pour développer la coopération transfrontalière, et un apport pour le diagnostic qualitatif.

L'ensemble, avec l'identification d'interlocuteurs de l'ESS mobilisés, conduit à initier un réseau de veille franco-suisse de l'ESS.

En parallèle, les prises de contacts et échanges avec les partenaires territoriaux ont permis de mieux faire connaître le sujet de l'ESS et permettre aux Chambres d'ESS d'être associées aux concertations sur les politiques publiques. Les organisations concernées sont l'Agglomération du Grand Genève, le Parc Naturel du Haut-Jura et la Conférence TransJurassienne (CTJ).

# Action 2 : Synthèse du diagnostic quantitatif de l'ESS

L'ESS est présente de manière homogène dans les quatre régions du programme ESSpace



Sources : Insee 2011, Offices statistiques des cantons de Vaud et Genève 2011,

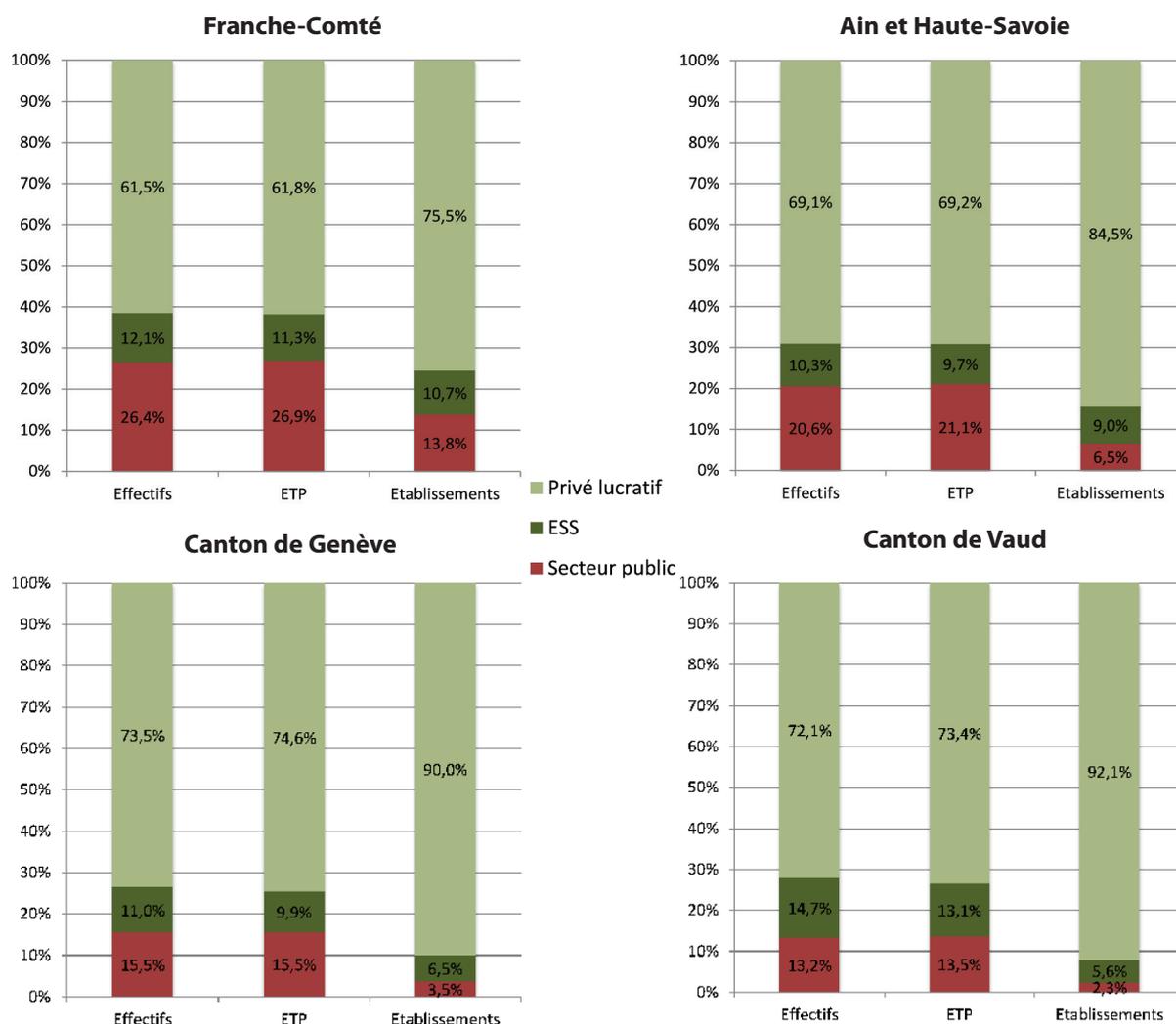
Réalisation : Equipe-projet ESSpace, Août 2014

# Action 2 : Synthèse du diagnostic quantitatif de l'ESS

Cette synthèse est extraite du diagnostic quantitatif de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) du territoire ESSpace, document présentant les statistiques disponibles à l'échelle des quatre régions du programme. Dans ce diagnostic, l'ESS est définie à travers le statut juridique des établissements (coopératives, associations, fondations, et mutuelles pour la partie française), seule approche permettant d'identifier l'ESS au niveau transfrontalier. Les données utilisées proviennent de l'Insee pour la partie française et des offices statistiques des cantons de Vaud et de Genève pour la partie suisse, et sont millésimées au 31 décembre 2011.

Le diagnostic quantitatif sur l'ensemble du périmètre ESSpace est réparti en 18 sections territoriales. Ces dernières concernent deux grands territoires transfrontaliers avec le territoire ESSpace et celui du Grand Genève, qui comprend l'Arc Syndicat Mixte, le Canton de Genève et le district de Nyon dans le Canton de Vaud. Les seize autres sections fournissent un diagnostic quantitatif au niveau de trois pays frontaliers de la Franche-Comté (Pays du Haut-Doubs, Pays Horloger et Pays du Haut-Jura) ; ainsi qu'au niveau de la Ville de Genève, des dix districts du Canton de Vaud et du district de Monthey dans le Canton du Valais.

## Répartition des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques :



# Action 2 : Synthèse du diagnostic quantitatif de l'ESS

## Synthèse pour la zone transfrontalière ESSpace

Avec plus de **182 000 emplois** pour près de **140 000 équivalent temps plein (ETP)** dans 14 000 établissements, l'ESS représente plus de **12% de l'emploi salarié** du territoire ESSpace, pour 11% des ETP.

Pour les effectifs, la **proportion de l'ESS est relativement homogène dans les 4 régions** du périmètre, entre 10.3% pour l'Ain et la Haute-Savoie, 11% pour le canton Genève, 12.1% en Franche-Comté, et 14.7% pour le canton de Vaud. Et donc **sans spécificité nationale** sur ces données. On se trouve aussi proche des données ressortant des études sur l'ensemble des pays d'Europe.

**Ce sont les associations qui représentent le plus d'emplois** avec 61%, les fondations 21% et les coopératives 15%. Les mutuelles n'existent pas en Suisse, et représentent 3% de l'emploi d'ESS du périmètre étudié. Sur la nature juridique des établissements d'ESS, des différences apparaissent entre la France et la Suisse. Ainsi pour les ETP, on a autour de 80% d'emploi dans les associations côté français avec 14% dans les coopératives, autour de 5% dans les mutuelles et 2% pour les fondations. Côté suisse, on a 40 à 45% pour les associations, 35 à 41% pour les fondations, 19 à 20 % pour les coopératives.

**Le rapport ETP par poste est plus faible pour l'ESS que dans les autres entreprises du secteur privé.** Cet écart est un peu plus important côté suisse (0,1 ETP) que côté français (0,05 ETP). Il est le fait des associations côté français, et des associations et fondations côté suisse.

Pour la répartition des emplois de l'ESS dans les secteurs d'activité économique, on distingue trois situations.

- Les grands secteurs où l'ESS est fortement représentée avec plus de **40% des emplois totaux** (privés et publics) : « **arts, spectacles et activités récréatives** » et « **santé humaine, action sociale** ». La proportion « Arts, spectacles et activités récréatives » est plus importante côté français que suisse, la « santé humaine et action sociale » relativement homogène, le plus gros écart étant entre Genève et Vaud.

- Une présence moyenne, **19.2% sur le secteur « enseignement »** et **16.5% sur le secteur « activités financières et d'assurances »**. La proportion est homogène dans l'enseignement, mais il y a une grande différence dans les « **activités financières et d'assurances** » avec **44 à 52 % côté français**, en raison de la présence de coopératives financières et de mutuelles d'assurances, et **1.6 à 7.6% côté suisse**.

- Enfin, l'ESS est peu présente dans les secteurs « **commerces et services divers** » avec **6.9% de l'emploi** et dans le secteur « **agriculture, industrie, construction** » avec **0.8%**. Pour ces derniers secteurs d'activité, il faut cependant souligner que les indicateurs emplois ou établissements sont de faible signification pour rendre compte de l'importance d'associations ou de coopératives d'entreprises pour l'activité de leurs adhérents, sans toutefois générer de nombreux emplois directs.

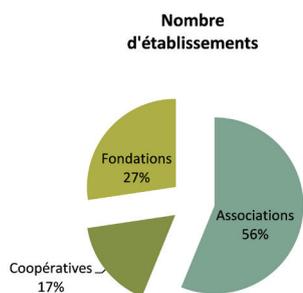
# Action 2 : Synthèse du diagnostic quantitatif de l'ESS

Les entreprises de l'ESS sont de manière significative de taille moyenne plus importante que les autres entreprises du secteur privé. Ainsi la taille moyenne des établissements de l'ESS sur le territoire étudié est de 10 ETP pour 13 salariés, alors qu'il est de 5.6 ETP et 6.5 salariés pour les autres entreprises du secteur privé. L'écart de taille en effectif est plus marqué côté suisse.

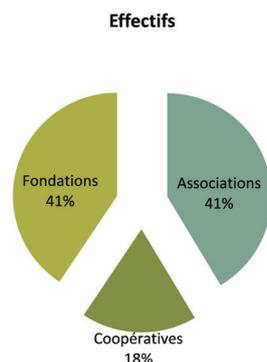
## Synthèse pour le Canton de Vaud

L'ESS dans le Canton de Vaud représente près de 15% des effectifs, soit 13,1% des ETP, ce qui en fait le territoire où l'ESS fournit le plus d'emplois dans le territoire ESSpace.

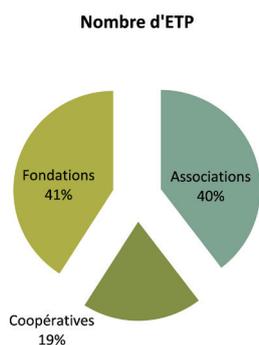
Ces effectifs sont répartis pour l'essentiel au sein de fondations (41%) et d'association (41%), suivi des coopératives (18%). Il est important de préciser que le Canton de Vaud présente la particularité d'avoir la plus forte proportion de fondations sur le territoire ESSpace.



La structure de l'emploi (nombre moyen ETP / emploi) montre que le taux de travail moyen dans les structures de l'ESS (73%) est inférieur de 10% par rapport aux secteurs public et privé lucratif. Ce sont les coopératives (79%) qui offrent le taux de travail moyen le plus important, suivi des fondations (73%) et des associations (69%).



En considérant la place relative de l'ESS en emplois, on constate que l'ESS joue un rôle de premier plan dans le secteurs d'activité de la Santé humaine et l'action sociale et celui des Arts, spectacles et activités récréatives avec près de 50% du total des emplois. L'ESS joue un rôle de second plan dans le secteur des activités financières et d'assurance avec 7,6% contre 89% pour le secteur privé lucratif. Enfin, l'ESS représente près de 20% des emplois dans l'enseignement ; alors qu'elle représente 8.8% des emplois dans le secteurs des Commerces et services divers, et est quasiment inexistante dans le secteur de l'Agriculture, des industries et de la construction.



La place relative de l'ESS en nombre d'établissements nous apprend que la taille moyenne des structures de l'ESS est particulièrement importante dans le secteur de la Santé humaine et l'action sociale avec 12,6% des établissements qui fournissent près de 50% des emplois. Le rapport entre ces deux indicateurs est de 1 sur 2 dans les autres secteurs d'activité, excepté pour le secteur des Activités financière où l'ESS représente 8% des établissements pour environ la même proportions d'emplois.

L'ESS est le deuxième secteur économique en nombre d'ETP moyen par établissements, avec en moyenne 14 ETP contre près de 35 dans le secteur public et moins de 5 dans le secteur privé lucratif. Cet indicateur confirme que les structures de l'ESS sont les plus intensives en emplois dans le Canton de Vaud comparé aux autres territoires du périmètre ESSpace. Ce sont les fondations (21) qui sont les plus intensives en emplois, suivi des coopératives (16,5) et des associations (9,9).

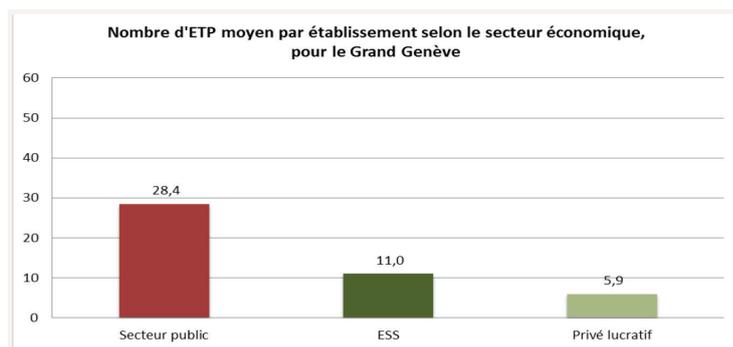
# Action 2 : Synthèse du diagnostic quantitatif de l'ESS

## Synthèse pour le Grand Genève

L'ESS dans le Grand Genève représente près de **50 000 emplois (près de 11%)**, soit **10% des ETP** dans **seulement 6.4% d'établissements**. On constate une présence majoritaire de petites associations qui salarient plus de la moitié des effectifs de l'ESS, mais aussi des fondations et coopératives plus intensives en emplois et ETP.

Comparé aux secteurs public et privé lucratif, le taux de travail (ETP/effectif) est inférieur dans les entreprises de l'ESS, lesquelles emploient 50% d'ETP en plus côté suisse que français. Le recours au temps partiel est plus fréquent dans l'ESS, il est considéré en Suisse comme une avancée sociale, alors qu'en France il est synonyme de précarité. Cependant, **les structures de l'ESS offrent en moyenne plus d'ETP (11) sur le Grand Genève que les entreprises du secteur privé lucratif (5.9)**, contre 28.4 ETP dans le secteur public.

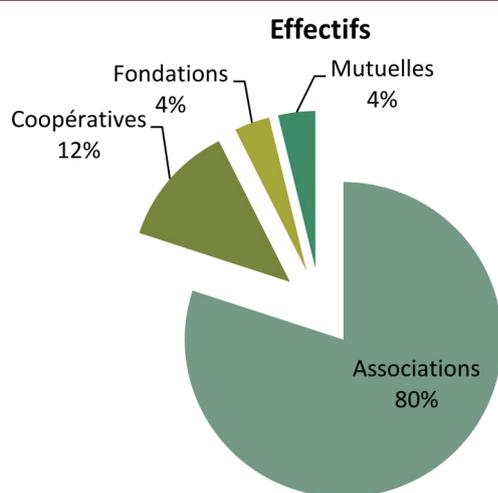
Les entreprises de l'ESS sont majoritairement présentes dans les arts et spectacles (40% des emplois), la santé humaine et l'action sociale (31% des emplois) et dans l'enseignement (près de 20% des emplois).



À contrario, l'ESS est peu présente dans les activités commerciales (8.1%), financières (4.5%), industrielles et agricoles (0.2%).

Cette observation est cependant très hétérogène selon le pays et la réglementation des entreprises, alors que 44% des activités bancaires et assurantielles sur l'ARC Syndicat Mixte sont portées par des entreprises de l'ESS.

## Synthèse pour l'ARC Syndicat Mixte



Le poids des effectifs de l'ESS sur le territoire de l'ARC Syndicat Mixte est inférieur à celui de la zone transfrontalière étudiée. Les effectifs de l'ESS représentent 10 % de l'emploi total de l'ARC Syndicat Mixte contre 12.1% dans la zone transfrontalière. Cette tendance est identique pour les ETP. En revanche, **le poids des établissements de l'ESS dans l'économie totale des 2 territoires considérés est quasiment identique : 7.8%**.

Les effectifs de l'ESS relèvent à **80% de structures associatives sur le périmètre de l'ARC** contre 60% dans la Zone Transfrontalière. Les parts des effectifs portées par les coopératives et les mutuelles sont proches dans les 2 territoires. Elles se situent respectivement dans des fourchettes comprises entre 12% - 15%, et 3% - 4%.

Les structures de l'ESS situées sur l'ARC Syndicat Mixte ont moins recours au temps partiel que dans l'ensemble de la zone transfrontalière. Le ratio ETP/Effectifs s'élève à 0.82 sur l'ARC contre 0.79 sur la Zone Transfrontalière.

# Action 2 : Synthèse du diagnostic quantitatif de l'ESS

L'ESS est **moins représentée** dans l'ARC Syndicat Mixte que dans l'ensemble de la zone transfrontalière, dans les 3 secteurs suivants : arts et spectacles, santé humaine et commerce. A contrario, son poids est **plus important** dans les activités financières et d'assurances dans l'ARC Syndicat Mixte que dans l'ensemble de la zone transfrontalière.

L'effectif moyen des entreprises de l'ESS est **plus important** à l'échelle de la zone transfrontalière (10.2) que dans l'ARC Syndicat Mixte (8.5). Si l'on considère cet indicateur pour chacune des familles de l'ESS, on constate un **écart de 1 à 2 pour les effectifs moyens de la catégorie « fondation »**. Les fondations comptent 20 salariés en moyenne dans la zone transfrontalière contre 43.2 sur l'ARC.

## Synthèse pour le Pays du Haut-Jura

Le **poids de l'ESS** en termes d'emplois est **relativement faible** dans le Pays du Haut-Jura (6,8%). Il s'agit du territoire où la part de l'ESS dans l'emploi est la plus faible en Franche-Comté. La tradition industrielle du territoire se traduit par un poids important de l'économie privée lucrative, même si ses effectifs ont beaucoup diminué depuis les années 2000.

C'est le **champ associatif** qui est le principal contributeur économique de l'ESS du territoire, que ce soit en termes d'effectifs ou de structures : 8

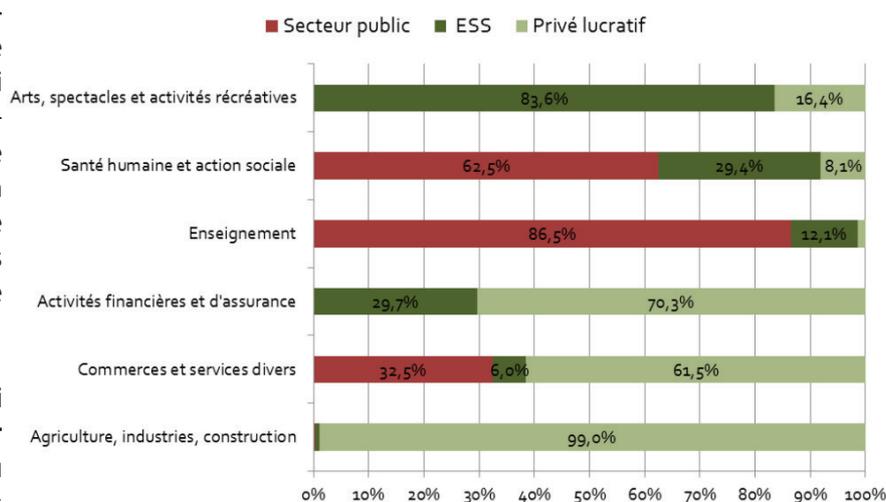
structures de l'ESS sur 10 sont des associations, la proportion est identique pour les emplois. Les activités de santé et d'action sociale relevant de l'ESS, même si elles constituent le secteur de l'ESS fournissant le plus d'emplois, sont en revanche moins développées qu'ailleurs dans le Pays du Haut-Jura (ce secteur propose 39% des emplois de l'ESS du territoire, contre 53% en Franche-Comté).

La **place de l'ESS** est **prépondérante plus qu'ailleurs** dans les activités culturelles, sportives et de loisirs proposées dans le Haut-Jura, l'ESS représentant 84% des emplois et 78% des établissements de ce secteur.

Une autre spécificité de l'ESS du territoire réside dans la présence de nombreux acteurs du secteur du tourisme associatif, classé dans le secteur « commerces et services divers » dans le graphique ci-dessus.

Enfin, les **établissements de l'ESS** du territoire sont de **relativement petite taille**, comptant en moyenne 4,9 ETP, contre 8,9 pour la région Franche-Comté.

Place relative de l'ESS en emplois pour chaque secteurs d'activités, comparée aux secteurs économiques, pour le Pays du Haut Jura



# Action 2

## Diagnostiques qualitatifs

### Réalisation d'un diagnostic de l'ESS à l'échelle du territoire du Grand Genève

**A**PRES GENEVE et la CRESS RHONE ALPES, appuyée par le prestataire Réseau Savoie Léman Solidaire, ont souhaité approfondir les problématiques rencontrées par les entreprises de l'ESS situées sur le genevois français et suisse. La nouvelle agglomération GRAND GENEVE s'étant constituée pendant le programme ESSPACE, ce territoire est apparu comme le plus pertinent pour ce travail. Issu des travaux menés dans le cadre des ateliers des Rencontres Transfrontalières et différentes réunions plénières d'acteurs organisées des deux côtés de la frontière, un diagnostic qualitatif a ainsi complété les données statistiques. Il en ressort 36 propositions organisées en 2 deux volets, propositions transversales et sectorielles.

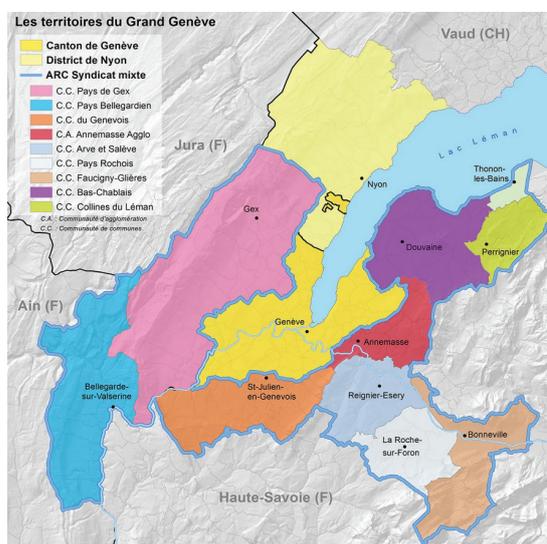
#### Propositions transversales à l'Economie Sociale Solidaire :

- Structurer et consolider le réseau d'acteurs de l'ESS du genevois,
- Animer le réseau d'acteurs de l'ESS du genevois,
- Promouvoir et représenter l'ESS sur le territoire,
- Créer plus de démocratie dans les entreprises,
- Promouvoir l'entrepreneuriat en ESS.

#### Propositions sectorielle de l'Economie Sociale Solidaire :

- Permettre le développement d'une mobilité douce,
- Encourager l'habitat participatif,
- Développer le recours à l'éco-construction,
- Développer l'agriculture de proximité.

Un document d'une cinquantaine de page détaille l'ensemble de ces propositions.



#### Zoom sur les propositions permettant le développement de l'agriculture de proximité sur le territoire genevois : Comment relocaliser l'agriculture et nourrir la population avec des productions de qualité ?

Coordination de la thématique par le Collectif Agriculture Durable de Proximité, ADP Léman par WECF (Women in Europe For a Common Future) :

- Réaliser une analyse comparée des politiques d'aménagement territorial
- Créer une palette d'outil de concertation : faciliter l'usage et l'accès des ménages à des produits alimentaires locaux issus d'une agriculture durable
- Sensibiliser le public à l'agriculture de proximité
- Instaurer un label de produits locaux et soutenables et développer les «Systèmes Alimentaires Locaux et Durables»
- Diversifier les points de vente
- Mettre en place une monnaie complémentaire transfrontalière
- Organiser des échanges de pratiques sur les techniques agronomiques soutenables et paysannes
- Développer les initiatives de pépinières d'aide à l'installation agricole (avec prise en compte de la problématique logement)
- Développer des financements alternatifs pour soutenir les initiatives
- Des pistes de financement alternatives peuvent être creusées : les Cigales (club d'investissement), le financement participatif, la sensibilisation des collectivités publiques pour la mise à disposition de terres.

# Action 2

## Diagnostiques qualitatifs

### Réalisation d'un diagnostic ESS sur l'Arc Jurassien

La démarche d'enquête et les réunions sectorielles aboutissent à faire ressortir des axes d'animation et d'activité thématiques jugés pertinents, de par le contenu des échanges et la mobilisation d'acteurs de l'ESS. L'ensemble relève de différents échelons d'intervention, avec notamment :

#### Des actions sectorielles franco-suisse

- **Finances solidaires** : Après plusieurs réunions organisées par les Chambres, il ressort en idée principale la volonté de constituer un réseau transfrontalier de la finance solidaire, dans l'objectif d'échanges réguliers pour transfert d'expériences et savoir-faire et de promotion du sujet.
- **Environnement** : Suite à la médiation des Chambres de l'ESS, les associations réunies construisent un programme d'éducation franco-suisse à l'environnement sur le thème de l'eau. La logique adoptée est de construire un premier projet commun, avant de poursuivre des démarches d'interconnaissance franco-suisse dans ce secteur à un échelon qui pourrait être, dans le futur, une plateforme environnement sur l'Arc Jurassien.
- **Tourisme** : Après avoir fait connaissance, et constaté la proximité des projets sur leurs objets sociaux et valeurs, les acteurs réunis ont validé l'opportunité de rencontres spécifiques de ce secteur de manière à mieux se connaître et identifier les activités de chacun, et ainsi d'envisager des activités en commun et partenariats futurs. Dans cette perspective, l'idée est de préparer des rencontres entre professionnels sur les sites touristiques gérés par chacun.

#### Un apport de l'ESS attendu sur des besoins locaux

- **Services à la personne** : Le sujet n'a pas donné lieu à des échanges franco-suisse. Il apparaît cependant comme un axe à considérer côté français dans la logique d'améliorer les services sur des territoires où la population active est pour une part importante en travail frontalier impactant la vie personnelle. Des acteurs de l'ESS sont à soutenir dans des approches d'adaptation de services.
- **Mobilité** : Le sujet est une problématique de territoire affirmée. Si les acteurs de l'ESS du massif du Jura sont encore peu présents sur ce thème, il existe de nombreuses activités dans les différentes régions qui doivent être valorisées pour apporter des réponses locales sur le sujet.

#### Un travail méthodologique à partager

- **Modèle coopératif** : Les outils collectifs d'appui à la création d'entreprises nécessitent un approfondissement d'approche dans la capacité de faire émerger des entreprises de l'ESS. C'est un constat partagé par les incubateurs, coopératives d'activité et d'emploi et couveuses du territoire franco-suisse. Le travail méthodologique pourra être conduit de manière pertinente en commun. Il pourra être complété par la valorisation du modèle coopératif appliqué aux entreprises comme voie de développement dans les valeurs de l'ESS.

# Action 3

## www.observatoire-esspace.eu

La création d'un répertoire d'acteurs à l'échelle transfrontalière répond à 4 enjeux :

- 1/ Améliorer la lisibilité et la visibilité de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) du territoire transfrontalier,
- 2/ Contribuer au renforcement d'un sentiment d'appartenance entre acteurs des quatre territoires,
- 3/ Permettre aux entreprises de l'ESS de promouvoir leurs offres de services et de se faire connaître auprès du grand public,
- 4/ Encourager les entreprises à coopérer et à mutualiser sur l'espace transfrontalier.

Les informations référencées sur le site proviennent de trois bases de données existantes sur les deux cantons suisses (répertoires des chambres genevoise et vaudoise) et dans la région Rhône-Alpes (outil web collaboratif Rhône-Alpes Solidaires pour les structures des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie).

Les acteurs de la région Franche-Comté, ont quant à eux la possibilité de se référencer directement sur la plate-forme nouvellement créée. Une synchronisation régulière des bases de données assure la pérennité de l'outil après la période de financement INTERREG 2012-2014.

Le répertoire offre plusieurs entrées de recherche d'acteurs :

- territoriale, en sélectionnant l'un des quatre territoires du programme ESSPACE,
- géo-localisée, en zoomant sur une partie de la carte du territoire,
- sectorielle, en choisissant parmi 36 secteurs d'activités.

La mise en œuvre de cet outil a nécessité de nombreuses réunions en 2013 et 2014 afin de déterminer les fonctionnalités du répertoire d'acteurs, les liens entre les bases de données/sites existants et l'annuaire à créer, les critères de référencement des acteurs, le cadre taxonomique commun et la correspondance des secteurs d'activités des 2 côtés de la frontière.

Le site internet a été mis en ligne en octobre 2014 et référence à ce jour 646 structures de l'Economie Sociale et Solidaire. Il convient aujourd'hui d'en assurer la promotion auprès des acteurs et territoires concernés.

Page d'accueil :

Page d'accueil :

ESSpace

CONNEXION SECTEURS CARTE RÉPERTOIRE

PARTENAIRES

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE Valais Rhône-Alpes Interreg Franche-Comté Conseil régional ARO République Française Confédération suisse Confédération Svizzera Confederaziun svizra

Répertoire des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire transfrontalière  
4 chambres de l'Économie Sociale et Solidaire pour un espace de coopération

FRANCHE-COMTÉ GENÈVE RHÔNE-ALPES VAUD

L'ESS, force économique du territoire franco-suisse

Sur le territoire franco-suisse tel que défini dans le programme INTERREG V, l'économie sociale et solidaire (ESS) porte plus de 182'000 salariés répartis en 14'000 établissements. Ainsi, 12 % des effectifs de cet espace sont employés par une entreprise de l'ESS. 60 % des salariés de l'ESS travaillent dans une association, 48% dans le secteur des activités récréatives ou culturelles et 41 % dans l'action sociale ou la santé. Une entreprise de l'ESS emploie en moyenne 10 salariés.

# Action 3

## www.observatoire-esspace.eu

Recherche sectorielle :



CONNEXION SECTEURS CARTE RÉPERTOIRE

### SECTEURS D'ACTIVITÉ

Effacer

#### Commerce, Industrie et Artisanat

- Alimentaires, agriculture et industries alimentaires
- Industries non alimentaires
- Articles artisanaux
- Habillement (couture, vente)
- Informatique et électronique
- Livre et musique
- Optique, produits pharmaceutiques, parfumerie et produits de beauté
- Commerce de gros
- Divers

#### Immobilier, Logement, Habitat

- Construction
- Déménagement
- Immobilier, logement, hébergement
- Jardinage, espaces verts
- Maintenance de locaux, nettoyage, plomberie, électricité
- Urbanisme, Architecture, Aménagement, Décoration

#### Activités citoyennes, culturelles, artistiques, sport

- Activités culturelles, artistiques, cinématographiques, bibliothèques, musées éducation à l'environnement
- Activités politiques militantes, défense des Droits de l'Homme
- Coopération au développement, solidarité Nord-Sud
- Loisirs, sports, jeunesse

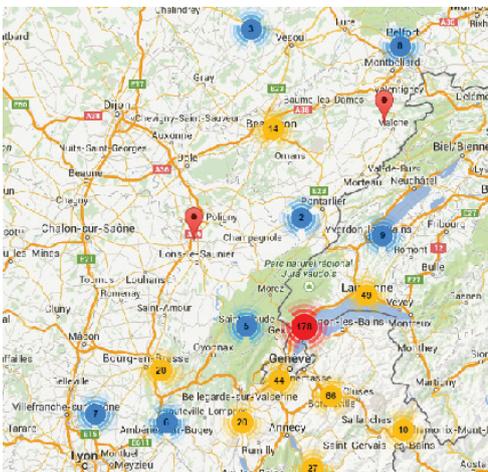
#### Services

- Agence de voyage et hébergement touristique
- Communication, événement et célébrations, graphisme, imprimerie, services de bureau et administratif
- Crèches, petite enfance
- Enseignement et formation
- Environnement, gestion des déchets, récupération, recyclage, énergies renouvelables

- Médias, presse, édition
- Placement, emploi, insertion
- Restauration
- Services informatiques, électroniques
- Services juridiques, financiers, comptables, assurances
- Services sociaux, médicaux, médicaux sociaux, paramédicaux et médecine parallèle

- Services textiles (laverie, blanchisserie)
- Soins esthétiques et beauté
- Transport, mobilité, livraison et activités de logistique
- Ingénierie, études et analyses techniques, R et D
- Organisations professionnelles de l'ESS

Géolocalisation :



Fiche structure :



Association La fraternelle

17, rue de la Vierge  
39200 SAINT-CLAUDE  
FRANCE

☎ 01 84 45 47 26 et

✉ la.fraternelle@maisondupopule.fr  
🌐 <http://www.maisondupopule.fr>

618 Structures

...Et Faits Planète

10 rue de la Vierge  
39200 Saint-Claude  
France  
☎ 01 84 45 47 26  
✉ contact@maisondupopule.fr  
🌐 [www.maisondupopule.fr](http://www.maisondupopule.fr)

42(prod)

Maison du Peuple  
Rue de la Vierge 17  
39200 Saint-Claude  
France  
☎ 01 84 45 47 26  
✉ info@maisondupopule.fr  
🌐 [www.maisondupopule.fr](http://www.maisondupopule.fr)

A la croisée des âges

Maison du Peuple  
17, rue de la Vierge  
39200 Saint-Claude  
France  
☎ 01 84 45 47 26  
✉ info@maisondupopule.fr

A Parté

Maison du Peuple  
17, rue de la Vierge  
39200 Saint-Claude  
France  
☎ 01 84 45 47 26  
✉ info@maisondupopule.fr  
🌐 [www.maisondupopule.fr](http://www.maisondupopule.fr)

AACE société  
coopérative - atelier  
d'architecture coopératif &  
engineering

Maison du Peuple  
Rue de la Vierge 17  
39200 Saint-Claude  
France  
☎ 01 84 45 47 26  
✉ info@maisondupopule.fr  
🌐 <http://www.aace.ch>

Aatea

Le Chêne  
32000 Villacoublay  
France  
☎ 03 81 07 28 05  
✉ aatea@maisondupopule.fr

Accolades

17, rue de la Vierge  
39200 Saint-Claude  
France

ACO Gerber Badan &  
Associé

Maison du Peuple  
Rue de la Vierge 17  
39200 Saint-Claude  
France

ACT-Habitat 74

17, rue de la Vierge  
39200 Saint-Claude  
France

L'association La Fraternelle développe depuis 1984 les activités culturelles de la Maison du Peuple. Héritière d'une coopérative ouvrière de consommation centenaire, elle est sensible au développement de l'économie sociale et solidaire en étant un lieu d'accueil et de rencontre pour les acteurs ESS du Haut-Jura. Les ressources de La Fraternelle proviennent majoritairement des entrées de cinéma, des consommations au café et des locations immobilières. Ses archives sont précieuses pour comprendre l'organisation sociale et syndicale de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle / début XX<sup>ème</sup> siècle. Son imprimerie, toujours en activité, témoigne de l'impression des journaux socialistes et ouvriers de cette même période. Enfin, les spectacles et les résidences d'artistes (musiques, théâtre et danse) viennent ponctuer la vie culturelle du Haut-Jura Saint-Claude et inspirer de ce patrimoine singulier.

# Action 4

## Rencontres transfrontalières 2012

### Premières Rencontres Transfrontalières franco-suisse de l'ESS

Les Chambres de l'économie sociale et solidaire (ESS) des cantons de Genève et de Vaud ainsi que des régions Rhône-Alpes et Franche-Comté ont organisé le 17 novembre 2012 à Genève, les premières rencontres transfrontalières de l'ESS.

Ouverte au grand public tout comme aux actrices et acteurs de l'ESS, alternant conférences, tables-rondes et ateliers, cette journée de découvertes et de réflexions s'est déroulée autour de quatre thématiques clés pour l'agglomération franco-valdo-genevoise : entreprise classique et ESS, agriculture de proximité, emplois verts, logement coopératif.

Elle a permis aux quelques 280 participant-e-s de se mettre en réseau, aux non-initié-e-s d'en savoir plus sur l'ESS, et au monde politique largement représenté de rencontrer celles et ceux qui font vivre l'ESS aux quatre coins de ce bassin économique parmi les plus dynamiques d'Europe.

Morceaux choisis des séquences en plénière :

**Michel PLUSS, Président d'APRES GE** : « Nous allons au-devant de changements profonds et d'un nouveau paradigme, celui du développement soutenable dont l'ESS serait la colonne vertébrale. »

**Christian DUPESSEY, Conseiller de la Région Rhône-Alpes, référent au sein de la Région du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise, Maire de la ville d'Annemasse** : « Nous allons aujourd'hui vers une gouvernance du Grand-Genève qui est un territoire d'expérimentation et de solidarité. Il est normal dans ce cadre-là que l'ESS y ait toute sa place. »

**Alexandre EPALLE, Secrétaire général adjoint du département des affaires régionales de l'économie et de la santé de l'État de Genève** : « L'innovation au singulier ne sert à rien. Face à un problème systémique et global, l'innovation doit être plurielle : à l'innovation technologique, il faut joindre l'innovation sociale. »

**Denis STOKKINK, Président du think tank européen Pour la Solidarité** : « A Genève, Besançon, Lyon ou Lausanne, les enjeux de l'ESS sont partout les mêmes, confirmant ainsi que, face à l'économie dominante, la réflexion doit être collective et les réponses transcender les frontières. »

**Sophie SWATON, Spécialiste de l'Economie Sociale et Solidaire au Centre de recherches interdisciplinaires Walras-Pareto, Université de Lausanne** : « Le territoire franco-valdo-genevois met en présence quatre chambres, deux pays, deux traditions mais un objectif commun. En décortiquant les approches française et suisse, elles nous donne matière à réfléchir aux définitions de l'ESS. »



# Action 4

## Rencontres transfrontalières 2014

### Secondes Rencontres Transfrontalières franco-suisse de l'ESS

La seconde édition des Rencontres s'est déroulée le **25 octobre 2014 à Saint-Claude dans le Jura en Franche-Comté à la Maison du Peuple.**

Au programme : présentation des objectifs du projet ESSpace, conférence sur le thème «ESS et développement territorial» conduite par Danièle Demoustier et une table ronde réunissant des acteurs de terrain autour de l'apport de l'ESS aux territoires frontaliers. Trois ateliers ont été animés sur les thématiques du modèle coopératif, de la finance solidaire et de la mobilité. La découverte de ce lieu d'accueil atypique était également proposée avec une visite guidée de la Maison du Peuple. En amont de cette journée, différents acteurs de l'ESS se sont rencontrés pour échanger et favoriser la collaboration transfrontalière sur des thématiques qui leur sont communes. Le 25 octobre, celles-ci ont été valorisées pour être ensuite poursuivies dans le cadre d'Interreg.

Recueil d'interventions :

**Danièle Demoustier**, maître de conférences en économie à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, responsable de l'ESEAC (Equipe de Socio-Economie Associative et Coopérative)

«L'économie sociale et solidaire représente un poids économique important, mais elle a aussi une influence sur les territoires. L'ESS est souvent reconnue comme amortisseur mais ce n'est pas que ça. Elle a de plus en plus un rôle innovateur répondant à de nouveaux besoins avec de nouvelles manières de faire, de nouveaux processus.»

**Philippe Petitjean**, directeur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura

«Il faut mettre les acteurs de l'ESS, les collectivités, les partenaires autour de la table pour que les besoins liés au territoire du Haut-Jura soient comblés, c'est notre rôle de faire en sorte que ce soit possible.»

**Julien Reinhard**, Service Agenda 21-ville durable de la Ville de Genève

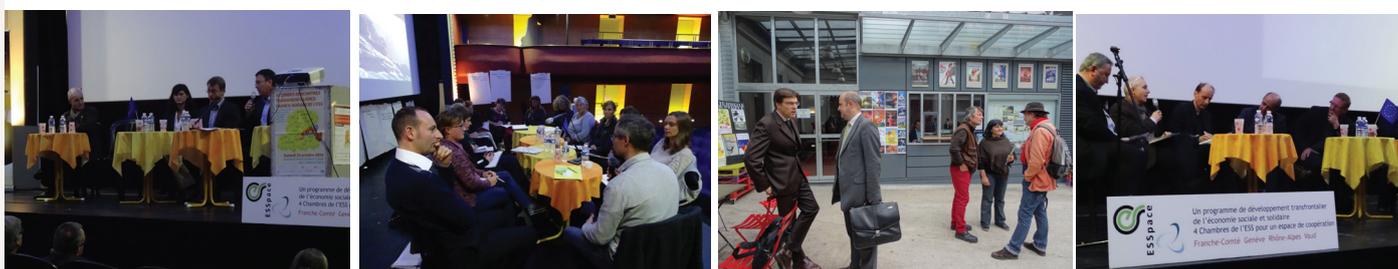
«Le défi à Genève c'est de faire émerger et de faire reconnaître l'économie sociale et solidaire alors que nous sommes dans un contexte plutôt défavorable. Dans un territoire assez riche, tourné vers le secteur tertiaire, il y a une place à faire pour les différents acteurs de l'ESS.»

**Paul-Henri Bard**, Secrétaire Général de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura et de Franche-Comté.

«Au départ, nous pensions impossible que des indépendants travaillent ensemble. C'est finalement devenu possible et c'est même devenu un modèle pour tout le monde : une première coopérative d'artisans s'est créée et regroupe aujourd'hui à peu près 110 entreprises dans le Jura.» (actuellement on compte 11 copératives d'artisans en Franche-Comté et plusieurs en projet)

**Christophe Dunand**, directeur de Réalise entreprise d'insertion et enseignant Haute-Ecole de Gestion Genève

«Dès le départ dans le collectif d'acteurs qui a créé les chambres de Genève et Vaud, les questions sociales, solidaires et écologiques sont parfaitement intégrées. En Suisse, une organisation qui n'aurait aucun engagement écologique ne serait pas considérée comme sociale et solidaire.»



# L'acquis du programme et les perspectives

Ce premier programme transfrontalier franco-suisse sur l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre INTERREG revêt un caractère innovant mettant en avant des acquis et offrant des perspectives de dynamique à plusieurs pour les acteurs de l'ESS.

La réflexion autour du référentiel partagé de l'ESS éclaire sur la proximité et la convergence de la compréhension de l'ESS entre les deux pays.

L'étude statistique apporte un dimensionnement qui valorise la place de l'ESS et traduit sa réalité économique en termes d'établissements et d'emploi. Elle montre des spécificités de nature locale qui confortent cette proximité transfrontalière. Le diagnostic quantitatif constitue une ressource durable pour tout travail de réflexion, déclinable pour tout territoire relevant des quatre régions du programme.

Les enquêtes font émerger des voies d'actions par la mobilisation d'acteurs de l'ESS sur plusieurs secteurs d'activité.

Le site internet répertoriant les acteurs de l'ESS sur l'ensemble du territoire ESSpace, apporte de la visibilité à la diversité et au dynamisme des activités de l'ESS. Ce répertoire soutiendra la promotion de l'ESS auprès du grand public. Et il traduit la qualité du travail transfrontalier et de la coopération entre Chambres et acteurs de l'ESS.

En effet, c'est aussi un acquis du programme d'avoir permis l'établissement de relations courantes entre les équipes des Chambres. Cela constitue un socle pour la vie future d'un réseau d'ESS transfrontalier. Ce rapprochement se manifeste aussi à travers les collaborations entre les scientifiques associés aux travaux de chacune des régions, et plusieurs représentants de secteurs d'activité de l'ESS.

Ainsi, l'ensemble du programme montre la pertinence d'un travail d'animation franco-suisse de l'ESS, s'appuyant sur une démarche structurée permanente, notamment sous la forme d'un observatoire. Il s'agira de mettre à jour périodiquement des données statistiques, mais surtout il faut poursuivre le travail de veille et de médiation entre acteurs de l'ESS et les autres partenaires privés et publics à l'échelle d'une grande région autour de l'Arc Jurassien et au sein du Grand Genève.

Sur ce dernier point, le site internet, assorti d'un questionnaire en ligne permanent, pourra constituer un support technique utile.

En complément, un temps d'animation sera nécessaire pour faire vivre les réflexions sectorielles et soutenir les acteurs pour l'engagement d'actions en commun et l'accompagnement de projets.

En effet, le diagnostic pose les bases pour la construction d'actions en faveur du développement local dans toutes ses dimensions, en mobilisant plusieurs secteurs d'activités et en s'articulant au sein des différents territoires.

Cette perspective nécessite une présence adaptée des Chambres de l'ESS en réponse aux besoins des acteurs de l'ESS et à leur capacité à mettre en œuvre des actions transfrontalières. C'est ainsi qu'un apport au développement territorial sur le territoire franco-suisse prendra sa pleine mesure.

# L'équipe projet

## Equipe projet

François Baulard, délégué général de la CRESS Franche-Comté, Marc Sneiders puis Mathieu De Poorter, coordinateurs du Programme Interreg Observatoire ESSpace APRÈS-Vaud (Chefs de file du programme)  
Océane Albéri, chargée de communication de la CRESS Franche-Comté  
Julie André, chargée de mission de la CRESS Rhône-Alpes  
Lara Baranzini, responsable relation membres APRÈS-Genève  
Marc Bieler, secrétaire général de APRES-Genève  
Marc Figard, chargé de mission Observatoire de la CRESS Franche-Comté  
Laurent Orsini, chargé de mission Europe de la CRESS Franche-Comté

## Comité scientifique

Amélie Artis, ESEAC – IEP Grenoble  
Danièle Demoustier, maître de conférences en économie à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, responsable de l'ESEAC (Equipe de Socio-Economie Associative et Coopérative)  
Christophe Dunand, Haute Ecole de Gestion, Genève  
Philippe Kaminski, ancien président de l'ADDES  
Cyril Masselot, enseignant-chercheur à l'Université de Franche-Comté - MSHE C.N. Ledoux  
Alexandre Moine, enseignant-chercheur à l'Université de Franche-Comté - Laboratoire THEMA  
Sophie Swaton, Centre Walras Pareto, Université de Lausanne UNIL

# Notes

# Contacts



Chemin du Grand Bois 30  
1000 Lausanne 26  
info@apres-vd.ch  
www.apres-vd.ch



Rue des Savoises, 15  
CH 1205 Genève  
info@apres-ge.ch  
www.apres-ge.ch



7 Rue Léonard de Vinci  
25000 Besançon  
contact@cress-fc.org  
www.cress-fc.org



11, rue Auguste LACROIX  
69003 LYON  
www.rhone-alpesolidaires.org  
www.cress-rhone-alpes.org

[www.observatoire-esspace.eu](http://www.observatoire-esspace.eu)



Un programme de développement transfrontalier  
de l'économie sociale et solidaire  
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération  
Franche-Comté Genève Rhône-Alpes Vaud  
2012 - 2013 - 2014



Interreg IV



RhôneAlpes



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



UNION EUROPEENNE  
Projet bénéficiaire  
du Fonds européen  
de développement régional